

ASSOCIATION FONCIERE DE WITTERSHEIM

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 février à 20h00, le Bureau, légalement composé, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc STEINMETZ, Président.

Date de convocation : 19 février 2024

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

Quorum : 4

Membres titulaires présents : STEINMETZ Jean-Marc Président, BURG Rémi, GASS Christophe, GERLING Joseph, KEITH Joseph, LITTEL Dominique et NONNENMACHER Patrick.

Membre absent excusé : /

Membre absent non excusé : /

DELIBERATION N° AF - 2024 – 01
Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des collectivités Territoriales, le Bureau de l'Association Foncière désigne son secrétaire lors de chacune des séances.

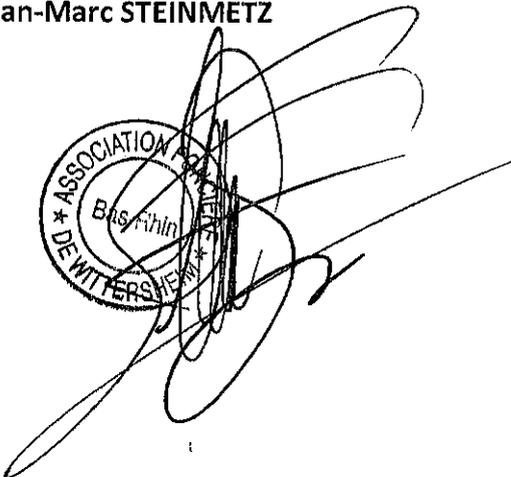
Sur proposition du maire, le bureau de l'Association Foncière désigne Monsieur Jean-Marc GISS comme secrétaire de séance.

APROUVE A L'UNANIMITE : 7 voix.

Décision certifiée exacte.

Wittersheim, le 27 février 2024.

Le Président,
Jean-Marc STEINMETZ



A circular stamp with the text "ASSOCIATION FONCIERE DE WITTERSHEIM" and "Bas-Rhin" is partially obscured by a large, handwritten signature in black ink.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc GISS

